

RÉDACTION

ADMINISTRATION

BUREAU DES ABONNEMENTS

(Imprimerie Suisse Catholique Fribourg (Suisse))

ABONNEMENTS

1 mois 3 mois 6 mois 1 an Suisse Fr. 2.50 4.- 10.- 19.-

Tous les bureaux de poste se chargent de recevoir les prix d'abonnements moyennant une surtaxe de 20 centimes.

Compte de chèques postal 114 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités

S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ

Rue St-Marc

Fribourg

PRIX DES ANNONCES

Canton : (1<sup>er</sup> insertion 30 cent. les suivantes 15 cent. la ligne Suisse . . . . . 25 cent. en étranger . . . . . 30 cent. réclames . . . . . 40 cent.

Nouvelles du jour

Le bolchévisme berlinois tient en échec le gouvernement provisoire.

Quel a été au juste le sens de l'émeute qui s'est produite, la veille de Noël, à Berlin, et dont le télégraphe a apporté hier le récit passablement confus? De prime abord, il semblait qu'il y avait eu une tentative de renverser le gouvernement provisoire, exécutée par les troupes de la marine, qui sympathisent avec Liebknecht, le chef des ultra-révolutionnaires. Pendant le congrès des conseillers d'ouvriers et soldats de toute l'Allemagne, dont les décisions ont si vivement déçu les bolchévistes berlinois, Liebknecht et ses amis avaient vainement essayé d'intimider cette assemblée pour l'amener à leurs idées. Irrités de l'inutilité de leurs efforts, ils avaient annoncé des émeutes. On pouvait donc croire que les troubles qui ont éclaté la veille de Noël avaient été l'exécution de cette menace.

Mais les nouveaux détails qu'on reçoit sur les incidents de mardi feraient supposer qu'il y a eu, tout au contraire, une tentative du gouvernement provisoire pour mater définitivement le bolchévisme. On annonce, en effet, que les troupes de la marine avaient reçu l'ordre d'évacuer le palais royal, qu'elles occupent depuis le premier jour de la révolution, et qu'on avait suspendu le paiement de leur solde jusqu'à ce qu'elles eussent obéi à cette injonction. C'est alors que les matelots, furieux, se sont portés contre le palais de la chancellerie et l'ont cerné, pendant que l'un de leurs détachements se saisissait du commandant militaire de Berlin, qui est cordialement détesté des bolchévistes, pour avoir déjoué tous leurs coups de force.

La situation a été critiquée pendant un moment pour le gouvernement provisoire, qui était prisonnier dans le palais de la chancellerie.

Le conflit a été aplani, non sans que le sang eût coulé, par un accord qui a fortement l'air d'une reculade du gouvernement provisoire. Les matelots ont fait des promesses de soumission, mais ils ont obtenu gain de cause sur divers points; ainsi, le commandant militaire de Berlin a été changé.

L'enseignement le plus clair de cette échauffourée est que l'air de Berlin est plus favorable à l'établissement d'une Commune qu'au règne paisible d'un gouvernement régulier.

Le Temps fait des révélations intéressantes sur le rapprochement de l'Italie et de la France depuis la convention tunisienne négociée par M. Hanotaux en 1896 et le traité de commerce qui la suivit. Virent ensuite les accords au sujet du Maroc et de la Tripolitaine; l'Italie s'engageait à appuyer la politique française au Maroc, ce qu'elle fit à la conférence d'Algésiras, à la grande colère de l'Allemagne, et la France ratifiait d'avance l'occupation de la Tripolitaine par l'Italie. Au mois de novembre 1902, l'Italie prenait l'engagement de ne s'associer à aucune agression contre la France et de ne pas participer à une guerre contre la France qui lui aurait été imposée par l'ennemi, même si la déclaration de guerre était faite par la France. Celle-ci prenait des engagements identiques envers l'Italie. Le secret le plus rigoureux fut gardé sur cet accord. L'Allemagne, cependant, en eut quelque soupçon. C'est à cette époque que le chancelier Bülow plaisantait sur les tours de vaïse que l'Italie se permettait avec la France.

Les accords franco-italiens, dit le Temps, contribuèrent à maintenir la paix en Europe pendant douze ans.

Mgr Cerretti, délégué du Pape aux fêtes jubilaires du cardinal Gibbons, s'est dit entièrement satisfait de l'entrevue qu'il a eue, à Paris, avec M. Wilson. Les principes de la Société des nations, tels qu'ils sont formulés par le président des Etats-Unis, ont la complète approbation du Pape. Quant au congrès de la paix, a dit Mgr Cerretti, si le Saint-Siège est invité à y participer, il y fera une proposition.

On a vu, par une déclaration de l'ancien ambassadeur du Soviet russe à Berlin, que le Soviet avait constitué un fonds de 10 millions de roubles, déposé en Allemagne, pour soutenir la révolution dans ce pays, et que l'administrateur de ce fonds est un député socialiste au Reichstag, le Dr Oscar Cohen.

Le parti socialiste majoritaire et le parti socialiste indépendant n'ont pas eu part aux subventions russes; le premier s'en trouvait exclu en raison de son attitude politique; le second avait décidé de ne pas recourir à l'appui financier du Soviet.

On suppose que l'argent russe est allé aux communistes, dirigés par Liebknecht.

Visite de M. Poincaré

Paris, 26 décembre.

(Havas.) — M. Poincaré qui, depuis la conclusion de l'armistice, tenait à visiter les régions envahies, a consacré la journée de Noël pour visiter la région des Ardennes, notamment Sedan, Mézières, Charleville, Rethel et Vouziers. Il a été reçu par les autorités au milieu des acclamations des populations.

M. Poincaré est rentré à Paris dans la matinée.

Les futures élections françaises

Paris, 26 décembre.

Le Petit Parisien dit que le gouvernement est résolu à hâter la date des élections afin qu'ils soient les corps élus soient renouvelés avant la fin de 1919; mais, étant subordonnées à la démobilisation, il est probable que les élections législatives n'auront pas lieu avant juillet.

Le Petit Parisien dit que M. Clémenceau fera connaître prochainement à la Chambre que les élections se feront au scrutin d'arrondissement; il en dira également la date probable.

Par contre, dans le Matin, M. Varagne, président de la commission pour le suffrage universel, dit que dès le milieu de janvier, la commission demandera à la Chambre, la discussion de la question du scrutin de liste, la suppression du second tour et le vote pour les femmes.

Les neutres et la conférence de la paix

Paris, 26 décembre.

(Havas.) — On mande de Londres aux journaux :

On confirme que les Alliés sont décidés à ne pas admettre les neutres au congrès de la paix. Les neutres pourront, pour leurs réclamations éventuelles, s'adresser aux belligérants. Ces réclamations feraient l'objet de négociations spéciales au congrès. Les neutres seront admis à participer aux débats qui suivront le traité de paix, pour l'établissement d'une société des nations.

Les pertes françaises

Paris, 26 décembre.

(Havas.) — A la Chambre, au cours de la discussion de la loi sur les pensions, M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat, a fait connaître les chiffres des pertes françaises au 1<sup>er</sup> novembre 1918. Chiffre total des décès, prisonniers et disparus : 42,600 officiers et 1,769,000 hommes de troupe. Décédés : 31,300 officiers et 1,040,000 hommes. Disparus : 3,000 officiers et 311,000 hommes. Prisonniers vivants : 8,300 officiers et 438,000 hommes de troupe.

Trophées

Bruxelles, 26 décembre.

(Havas.) — La pièce à longue portée qui bombardait Dunkerque est arrivée à Bruxelles. La Belgique offrira à Dunkerque une autre pièce du même calibre.

Rapatriement d'officiers italiens

Rome, 26 décembre.

Le premier convoi d'officiers italiens prisonniers en Allemagne est parti du Hanovre le 21 courant à destination de l'Italie à travers la Suisse. Il transportait 750 officiers; parmi eux se trouvait le général Fochetti.

Confiscation des biens des Hohenzollern

Francfort, 24 décembre.

On mande de source bien informée aux Frankfurter Nachrichten que la confiscation des biens de la famille royale de Prusse a donné la somme de 900 millions de marks. Ce total n'est toutefois pas définitif.

Restitution de valeurs

Paris, 26 décembre.

(Havas.) — Les Allemands ont restitué les valeurs enlevées dans les banques de la région du Nord, représentant approximativement six

milliards de francs. Plusieurs coffres-forts pesant chacun de cinq à sept tonnes, que les Allemands n'avaient pas ouverts et qui sont actuellement à Bruxelles, seront ramenés prochainement à Valenciennes. De nombreux trains ramèneront ultérieurement dans les départements français les valeurs que les Allemands avaient centralisées à Bruxelles.

Le programme du parti catholique suisse

Le comité du parti conservateur-catholique suisse adresse à tous ses membres le manifeste suivant :

Chers concitoyens,

Le comité soussigné s'est réuni à Berne, mardi, 17 décembre. Il a décidé, à l'unanimité, vu la gravité des temps actuels, et sans attendre la réunion générale du parti conservateur, qui sera convoqué pour une date très prochaine, de faire connaître par un manifeste les principes et les vues des conservateurs suisses au sujet des questions brûlantes qui sont à l'ordre du jour.

Les puissantes commotions qui ébranlent en ce moment la société et qui sont la suite des maux de la guerre ont une cause qu'il faut chercher plus profond et plus loin que dans les calamiteux événements des cinq dernières années. Cette explosion générale de révolte contre l'ordre social est la conséquence de la déchristianisation du monde. Pour rendre au monde une paix véritable, il n'est qu'un seul moyen : c'est de reconstruire l'ordre social sur le fondement du christianisme.

L'Etat moderne, pour pouvoir remplir sa mission de salut public, doit s'organiser d'après les principes de la démocratie chrétienne. Ne semble-t-il pas que Léon XIII pénétrât l'avenir d'un regard prophétique quand il demandait aux catholiques, voici vingt-cinq ans, d'engager une action puissante en faveur des masses dans un accord fraternel avec les autres classes du peuple et qu'il, dans son encyclique sur la constitution chrétienne des Etats, lui condamnait aussi bien l'écartement du pouvoir par les classes supérieures que le régime d'une république prolétarienne qui excluait de la vie publique les citoyens des autres catégories sociales.

L'Etat doit donc garantir à tout le peuple une part convenable des biens de la vie. Le premier objet d'une politique économique chrétienne doit être d'aider l'ouvrier à sortir de sa condition précaire et à avoir accès à la propriété, à acquiescer chez soi et à s'élever une situation indépendante.

Par là, nous protégerons la famille. Son bien-être, son accroissement et son indissolubilité doivent être l'objet de notre plus vive sollicitude, en un temps où le socialisme travaille fiévreusement à la détruire. Pour ce motif, nous lutterons contre tout projet d'abolition de la propriété privée, car le droit de propriété est un droit naturel et sanctionné par le Décalogue et l'on ne peut, d'ailleurs, concevoir sans lui ni la famille, ni l'Etat lui-même; car il est une institution indispensable pour leur bien-être et pour leur progrès. Les mesures les plus ingénieuses qui seraient imaginées pour y suppléer ne le remplaceraient jamais dans le rôle capital qu'il joue comme stimulant de l'activité générale.

La réconciliation des classes par une réforme sociale fondamentale, voilà ce que nous voulons, et non point la lutte des classes. La disparition du contact personnel entre le patron et l'ouvrier a été fatale à la cause de l'harmonie sociale. Il faudra rétablir la notion de la fraternité chrétienne entre les membres des diverses classes de la société. C'est là une des tâches qui incombent particulièrement à notre association. Il est urgent d'arracher au joug des organisations socialistes les éléments ouvriers chrétiens et patriotes; la leçon des événements récents nous y convie avec l'éloquence la plus pressante. Nous avons l'impérieux devoir de favoriser toutes les associations qui sont un renfort pour l'ordre social, pour la religion et pour la patrie.

Mus par ces considérations, nous proposons à votre adhésion les mesures d'organisation suivantes :

1<sup>o</sup> Il est recommandé à tous les ouvriers et employés appartenant à des syndicats et associations socialistes de sortir de ces organisations, qui, ainsi qu'on l'a vu, sont au service de menées antisociales, et de se faire agréger aux associations ouvrières et aux syndicats chrétiens sociaux.

2<sup>o</sup> Le projet de fondation d'une fédération ouvrière chrétienne sociale se plaçant sur le terrain patriotique reçoit l'approbation du parti conservateur suisse, qui donnera tout son concours pour sa réalisation.

3<sup>o</sup> Nous recommandons de développer et de porter au niveau des exigences actuelles les organisations professionnelles de la classe moyenne, de façon qu'elles fournissent une solide protection à la classe paysanne, à celle des artisans et à la classe commerçante.

4<sup>o</sup> Les groupements politiques et religieux et leurs comités se feront un devoir, en regard à la gravité des temps, de redoubler de zèle et de diligence dans le travail de la propagande des idées et dans celui de la concentration et de l'organisation des forces catholiques, soit dans le domaine religieux et charitable, soit dans celui de la politique sociale.

Parmi les nombreux projets politiques et sociaux qui préoccupent en ce moment l'opinion publique suisse, les suivants doivent prendre place dans notre programme :

I. Refonte de la constitution fédérale en vue de sa simplification.

II. Réforme de nos institutions militaires, c'est-à-dire : désarmement aussi complet que le permettra le soin de notre sécurité; extirpation de tous les abus et perfectionnement des institutions qui ont pour objet le bien du soldat et notamment de celles du service de santé.

III. Revision et parachèvement de notre législation sociale, à savoir :

1<sup>o</sup> Etablissement de conditions de salaires et de gain plus justes en faveur des classes travailleuses. Fixation de salaires minimums et participation des ouvriers et des employés aux bénéfices des entreprises par actions. Popularisation de la propriété, de manière à faciliter à tous la création d'un chez soi et le bienfait d'une existence indépendante. Réforme de l'habitation, avec l'appui de la Confédération, du canton et des communes.

2<sup>o</sup> Création d'une caisse générale d'assurance en faveur des invalides, des vieillards, des veuves et des orphelins, par la Confédération, avec la coopération du patronat et des assurés. Revision de la loi sur l'assurance contre la maladie et les accidents.

3<sup>o</sup> Revision de la loi sur les fabriques, au vu des renseignements qui seraient fournis par une enquête populaire. La réforme doit viser principalement au racourcissement de la journée de travail, dans la mesure compatible avec les intérêts économiques de la Suisse et en considérant les conditions différentes des professions; elle doit tendre, en outre, à améliorer les prescriptions relatives au repos des ouvriers et celles qui ont pour objet la protection des jeunes gens et des femmes; elle doit enfin se proposer l'institution de surveillances de fabriques et l'établissement de règles pour le travail à domicile.

4<sup>o</sup> Protection du droit au travail par une réglementation légale du droit de grève.

5<sup>o</sup> Mesures pour favoriser l'idée de solidarité entre les classes professionnelles et pour l'apaisement des conflits d'intérêts. Création d'offices de salaires et d'offices de conciliation; promulgation d'une loi sur les métiers.

IV. Mesures contre l'accaparement, l'usure et l'exploitation des masses au moyen des trusts et monopoles industriels et commerciaux. Revision de la loi sur les sociétés par actions. Mise à contribution des grandes entreprises pour l'allègement des charges sociales des cantons et des communes.

V. Protection de la petite propriété agricole et mesures en faveur de l'économie rurale et alpestre. Amélioration des terrains pauvres. Lutte contre l'endettement du sol et contre la spéculation immobilière.

VI. Mesures en faveur de la santé publique, notamment contre la tuberculose et l'alcoolisme.

VII. Défense de nos intérêts économiques généraux contre la menace d'une ruineuse concurrence étrangère.

VIII. Défense des fondements chrétiens du mariage et de la famille. Résistance aux tentatives de destruction de la propriété privée et du droit d'héritage et aux idées malsaines en ce qui concerne le rôle de la femme dans la famille et dans la vie publique.

En ce qui concerne les ressources nécessaires à l'Etat pour l'accomplissement de sa mission d'utilité générale, nous estimons que, en regard aux conjonctures économiques actuelles, c'est la grande propriété et les forts revenus qui doivent être mis le plus largement à contribution. Ce n'est que par un renouveau de vie religieuse que notre pays se défendra avec succès contre le bouleversement des notions morales qui est la conséquence de la guerre. Pour cela, il faut à l'Eglise toute sa liberté. Les lois d'exception qui entravent son action salutaire doivent disparaître. De même que nous reconnaissons à l'Etat pleine liberté d'action et pleine autorité dans son domaine, de même nous réclamons pour l'Eglise toute latitude d'agir dans sa sphère. C'est un fait universellement reconnu que, partout où l'Eglise exerce son influence sur le cœur du peuple, on rencontre l'amour de l'ordre, le respect de l'autorité et le dévouement au bien commun. Les événements que nous venons de vivre l'ont prouvé une fois de plus.

L'harmonie entre l'Eglise et l'Etat est une condition fondamentale pour la guérison des

blesures que la guerre a faites à la pauvre humanité.

Berne, le 17 décembre 1918. Au nom du comité central du parti conservateur populaire suisse : Le président : Eugène DESCHAMPS, conseiller national. Le secrétaire : Hans VON MATR, conseiller national.

La question de la grève générale

(Discours prononcé par M. Masz, au Conseil national)

La préparation lointaine de la grève fut l'ultimatum d'Oten. Le comité d'Oten et son arrogante provocation ont trouvé un Conseil fédéral trop enclin aux concessions. On est de l'avis que le Gouvernement fut, en la circonstance, trop faible, et je crois que cette première concession, considérée du reste par les socialistes comme une capitulation, leur fut un dangereux encouragement.

La première manifestation ostensible de l'esprit de révolte, dont l'ultimatum d'Oten avait été le symptôme précurseur, la première atteinte sérieuse à l'ordre fut la grève des employés de banque de la place de Zurich. Elle éclata brusquement, le 30 septembre. Le lundi matin, on interdit l'entrée des banques aux employés qui veulent reprendre leur service. Arrivés avant l'heure de l'ouverture des guichets, les directeurs de la Banque nationale peuvent encore gagner leurs bureaux. Dans les rues principales, une foule bouleuse et agitée manifeste déjà bruyamment. De regrettables incidents ne tardent pas à se produire. Les deux directeurs de la Nationale purent constater que les entrées de la banque étaient gardées par une bande de forcenés qui en rendaient l'accès absolument impossible. Toutes les autres banques étaient également cernées, et tous les employés qui tentaient d'en approcher pour y reprendre leur service étaient roués de coups sous les yeux de la police. Bienôt, la rue fut totalement fermée. Personne ne passe plus. Seme l'automobile de Platten, le représentant des propriétaires, y circule librement. M. Platten, avec ses deux acolytes Kuny et Traber, distribue des ordres et dirige les grévistes. Platten avait réussi à monopoliser la rue dont il fut pendant plusieurs heures le dictateur absolu. C'est lui, lui seul, qui y commande en maître absolu. Spectacle inouï, les employés de la Banque nationale sont encerclés et paralysés sur le trottoir en face de l'établissement. Les directeurs purent de leurs yeux constater les vains efforts qu'ils firent pour traverser la rue et se rendre à leurs bureaux.

On fait circuler en ville l'annonce d'une grève générale. Le gouvernement de Zurich se hâte d'entamer des pourparlers avec le comité du « Bankpersonalverband ». Il élabore un projet d'arrangement, espérant par ce moyen conjurer la grève générale dont on le menace. Il invite tous les établissements de banque à adhérer aux exigences des employés, c'est-à-dire à adopter le tarif des traitements en vigueur à la Banque cantonale zuricoise. Le Conseil d'Etat de Zurich cherche à résoudre le conflit par un compromis, ce qui n'empêche point Platten, Grün et consorts, au cours de la discussion sur la grève, d'accuser l'autorité d'avoir abusé de la force.

Messieurs, si vous voulez avoir le spectacle d'un régime qui coupe court au système des concessions et des compromis, pour régner par la force brutale, confiez à Platten, Grün et consorts, mais pour quelques jours seulement, le gouvernement de la Confédération et celui du canton de Zurich!

Le Conseil d'Etat zuricois a convoqué tous les directeurs de banque, à qui il demande de signer immédiatement l'arrangement proposé par le comité de l'association des employés de banque. Le directeur d'une des plus grandes maisons de banque de Zurich, appelé à assister à cette réunion, fut dans l'impossibilité de sortir de chez lui; la porte de la banque était gardée par une troupe de grévistes. Le téléphone à la chancellerie pour annoncer qu'il est prisonnier des grévistes.

Eh bien, Messieurs, ce n'est ni le gouvernement, ni la police, pas même l'armée qui a permis au directeur de cette banque de sortir de chez lui pour se rendre auprès du Conseil d'Etat. C'est un laissez-passer délivré par M. Spring, le chef de l'association des employés de banque, qui dirigeait la grève avec M. Platten. Le droit de circuler librement est cependant garanti par la constitution. L'exercice de ce droit a été suspendu, à Zurich, par un groupe de grévistes conduit par Spring et commandé par Platten. Dominant le Conseil d'Etat, plus forts que la police, les grévistes y règnent avec succès. Une organisation anarchique a donc réussi à faire échec aux lois et à la constitution de notre pays.

Toutes les banques furent invitées à signer l'arrangement proposé par le gouvernement, — Spring en faisait une condition formelle, sans qu'il y eût la grève générale. Or, l'un des intéressés se refusant à signer un engagement dont la portée finie lui échappait, le gouvernement lui fit comprendre que l'heure n'était plus à la

abandon. Il fallait sans cesse se résigner à signer. Le banquier qui se permit cette observation est une figure avantageusement connue dans le monde de la haute finance suisse. Je pourrais vous en donner le nom.

Cette convention, à laquelle le Conseil d'Etat a donné la teneur d'un arrêté officiel, faisait règle pour toutes les banques de la place de Zurich, à l'exception de la Banque nationale, qui est régie, comme vous le savez, par une loi fédérale. Or, chose inouïe, malgré cette réserve formelle, l'avocat Spring, après avoir obtenu la signature de toutes les autres banques, adressait, à midi, un ultimatum au Conseil fédéral. Il le sommait d'avoir à donner l'ordre au directeur de la Banque nationale d'adhérer à la convention. Il ajoutait que si, à 4 h. moins 1/2, il n'avait pas reçu une réponse affirmative, c'était la grève générale. On a, paraît-il, d'abord hésité. Et, enfin, Berna a capitulé!

Vous voyez de quels procédés on a usé et abusé. On somme le Conseil fédéral de violer la loi qui fixe le traitement des employés pour y substituer les conditions dictées par Spring. On annonce au Conseil fédéral que, s'il ne les accepte pas immédiatement, c'est la grève générale. Après avoir imposé leur volonté au gouvernement de Zurich, les grévistes s'attaquent à l'Autorité du Conseil fédéral et Spring réussit à imposer la modification des conditions d'engagement fixées par la loi fédérale sur la Banque nationale, loi votée par vous et ratifiée par le peuple.

On avait cru, en subissant l'ultimatum d'Oltten et la volonté des grévistes de Zurich, conjurer une grève générale. Profonde illusion! Ce fut pour les socialistes l'occasion de prendre conscience de leurs forces et aussi de constater l'excessive indulgence du gouvernement de Zurich et du Conseil fédéral.

La présence à Berna de la légation bolchéviste et les relations constantes de l'extrême gauche avec les socialistes russes ont certainement précipité les événements. Il serait intéressant de connaître les motifs du voyage à Pétrograd de Mohr, ancien rédacteur de la *Togwacht*. Les Suisses rentrés dernièrement de Russie racontent que, pendant son séjour en Russie, Mohr vécut constamment au contact de Lénine et de Trotski. On prétend même qu'il aurait sauvé la vie à un Suisse condamné à mort. Certes, je ne lui reproche point cet acte de générosité. J'y vois simplement une preuve nouvelle du crédit considérable dont jouissent les socialistes suisses auprès du gouvernement des soviets russes.

Naïve aussi entièrement avec Rembelski d'excellents rapports. Lisez le *Droit du peuple* des 7 et 8 septembre. Vous y trouverez une interview que je recommande à votre attention. Ces relations continues entre socialistes suisses et révolutionnaires russes devaient aboutir fatalement à l'application, chez nous, de méthodes bolchévistes.

Brusquement, le 11 novembre, la grève éclate. On a revendiqué ici pour les ouvriers le droit de grève. Je ne conteste pas, en principe, l'exercice de ce droit, c'est-à-dire du droit de rompre unilatéralement le contrat de travail. La grève n'est toutefois autorisée que dans le cas où le contrat est violé par le patron, dans la lettre ou dans l'esprit. En outre, puisque la grève est la guerre, elle ne peut éclater qu'après que tous les moyens de conciliation ont été épuisés.

Je constate et souligne tout d'abord que la grève de novembre ne fut point une rupture collective du contrat de travail intervenue au cours d'un conflit relatif aux salaires. La grève générale dont nous fûmes témoins et victimes se caractérise, au point de vue social, comme une grève politique. Nous aurions peut-être besoin d'un peu de recul pour la juger en précisant toutes les responsabilités. Le relief en serait plus net et plus visible, sa signification psychologique, plus facile à dégager. Ce que nous en savons nous permet toutefois de juger l'événement dans son ensemble sans aucun danger d'erreur. Les socialistes annoncent déjà que plusieurs juristes ont été consultés et qu'ils n'ont pas exclu que le bon droit soit de leur côté. Messieurs, interrogez les braves gens dont le cœur est resté sain et l'esprit lucide. Interrogez les sociologues. Tous vous répondront, comme nous, que cette grève politique constitue une manifestation révolutionnaire. C'est en vain que, sur ce point, on cherche à égarer l'opinion publique, pour se soustraire à la responsabilité de la levée des troupes commandées pour protéger l'ordre contre ceux qui voulaient la désorganisation et la ruine de nos institutions nationales. (*Bravos.*)

Dès les premières opérations, les socialistes suisses, serviles imitateurs des bolchévistes russes, ont appliqué abondamment, chez nous, la théorie du mensonge. Vous avez peut-être souvenir des manœuvres déloyales dont les révolutionnaires russes usèrent pour gagner des troupes à la révolution. On réussit à faire croire à tel régiment qu'un autre corps de troupes, alors que, en réalité il était resté fidèle à son devoir, avait passé à la révolution. En semant le doute et le trouble dans l'armée, on réussit, par ces moyens machinés et subtils, à obtenir la première trahison. Puis ce fut le désordre, la désorganisation et la révolte.

Je n'ai pas l'habitude, comme M. Grimm, de frapper sur mon pupitre quand je parle. Mais permettez que je m'indigne en rappelant ici que la *Togwacht* de Berna a usé des mêmes procédés envers nos troupes fribourgeoises. On a répandu tout d'abord dans le public, au moyen d'une multitude de petits bulletins jetés dans toutes les rues, que le bataillon 17 s'était révolté contre ses chefs. Je proteste solennellement contre ce flagrant mensonge, qui nous est d'autant plus douloureux que les quatre bataillons fribourgeois ont tous été particulièrement éprouvés par la grève. Je me souviens du départ du 17 pour la frontière. Je vois encore les colonnes profondes des soldats de la Singine et du Luc, ces hommes robustes et sains, traverser allègrement les ruis de notre vieille ville pour aller surveiller l'extrême frontière orientale. Ils avaient quitté sans murmurer les travaux des champs,

au moment où l'agriculture avait le plus besoin de leurs bras. A peine arrivés dans la Rhodanie, le groupe se déclare et, en quelques jours, enlève 16 hommes. Comme récompense des services rendus par ce bataillon, vous insaltez son drapeau encore en deuil, en affirmant que le 17 a refusé de faire son devoir! Avec toute l'indignation que soulève une telle déloyauté, je proteste contre ces procédés importés de Russie par des gens qui ne devraient plus être cotés en Suisse. (*Bravos prolongés.*) Le bataillon 17 a répondu à l'appel de la patrie. Il est allé remplir fidèlement son devoir à la frontière pour protéger nos foyers, nos familles et les berceaux de nos soldats, et aussi, Messieurs les socialistes, pour protéger vos familles, vos foyers et les berceaux de vos enfants. Je proteste contre cette grossière injure au bataillon 17 qui, avec le 14, le 15 et le 16, a toujours fait honneur à Fribourg. (*Bravos et applaudissements prolongés.*)

Nous faisons au grévistes le grave reproche d'avoir troublé l'ordre public par l'arrêt du service des chemins de fer. On n'a pas craint, pour paralyser la circulation des trains, de recourir à la violence.

A Bienna, pour arrêter le train qui arrive de Berna, on charge les rails de grosses pierres et de traverses. Afin d'éviter le déraillement, le convoi stoppe. Immédiatement, chauffeur et mécanicien sont arrachés de leur machine et rotés de coups. Les deux victimes de ces brutalités sont aujourd'hui encore en traitement à l'hôpital.

A Zurich, on interdit le travail aux ouvriers qui refusent de faire grève. Partout c'est la menace; partout c'est la contrainte; partout on veut la suppression de la liberté. La presse bourgeoise est boycottée. Seules, les feuilles rouges continuent à paraître, tout comme à Pétrograd, aux premiers temps de la révolution.

Je voudrais maintenant retenir quelques instants votre attention sur l'attitude des chefs et mettre surtout en vedette la faute grave des chefs responsables de la grève des employés de chemins de fer. Je réitère tout d'abord que, chez eux aussi, la défection ne se caractérise point comme un moyen de pression à l'appui d'une revendication. Les allocations pour 1918 avaient été fixées sur la base des exigences formulées par le comité d'Oltten et acceptées par le personnel. Du reste, conducteurs de locomotives, chauffeurs, chefs de trains, etc., touchent annuellement une rémunération globale de beaucoup supérieure au gain moyen des soldats morts victimes du devoir, en service commandé, pour sauver le pays de l'anarchie. Je me plais à reconnaître toutefois que, chez les cheminots, la grève ne fut point générale et que beaucoup d'entre eux n'auraient point interrompu leur service s'ils n'y avaient pas été contraints.

La grève des cheminots a été soigneusement et méthodiquement organisée par les chefs socialistes. J'ai sous les yeux les instructions destinées aux membres « du grand cartel des associations réunies des employés de chemins de fer ». Rien de plus précis, rien de plus clair, rien de plus significatif. Cette proclamation constitue un ordre formel à tout le personnel ferroviaire de suivre le mouvement révolutionnaire. Il faut, Messieurs, que vous en entendiez les passages principaux. Ecoutez ce qu'on a écrit à la page 2 : *Das Kartel der schweizerischen Eisenbahnerverbände hat deshalb in erster Stunde, nach reiflicher Beratung und im vollen Bewusstsein von der Tragweite seiner Beschlüsse, die einstimmige Entscheidung getroffen, die Eisenbahnschicht ebenfalls zum solidarischen Kampfe mit der übrigen Arbeiterschaft aufzurufen.* (Après mûres réflexions et en parfaite conscience des conséquences de cette décision, le cartel des associations des chemins de fer suisses décrète à l'unanimité que tous les employés des chemins de fer se solidariseront dans la lutte avec les autres ouvriers.) Plus loin, on annonce la grève pour le 11 novembre à midi, en déclarant que « dès ce moment, les employés n'ont plus à obéir à leurs chefs, mais qu'ils observeront, par contre, strictement tous les ordres donnés par le comité de l'action révolutionnaire ». Enfin, à la page 4 in fine, une formule déclaratoire de révolte contre l'autorité : « On résistera par tous les moyens à l'ordre de mobilisation du personnel des chemins de fer. » Cette proclamation est signée Wocker, représentant du Conseil fédéral au Conseil d'administration des C. F. F. J'y trouve également avec d'autres signatures celles de M. Dülby et Hügler, tous deux conseillers nationaux. Et, cependant, ces messieurs ont, comme nous, prêté serment à la constitution selon la formule solennelle : « En présence de Dieu Tout-puissant, je jure d'observer et de maintenir fidèlement la constitution et les lois fédérales, de sauvegarder l'unité, l'honneur et l'indépendance de la patrie suisse; de défendre la liberté et les droits du peuple et des citoyens, enfin de remplir scrupuleusement les fonctions qui m'ont été confiées, aussi vrai que je désire que Dieu m'assiste. » Comment se fait-il que, après cela, M. Wocker continue à représenter le Conseil fédéral au sein du Conseil d'administration des C. F. F. ? Qu'attend le Conseil fédéral pour prononcer sa révocation ? (*Bravos.*) Et vous, Messieurs Hügler et Dülby, que faites-vous encore au Conseil national ? (*Bravos.*)

Tous ces messieurs se sont mis hors la loi. Ils ont violé la constitution que devant Dieu, auquel nous croyons, ils avaient juré de respecter. Et, pour trahir leur serment, ils ont choisi l'heure solennelle où la patrie avait besoin de l'appui de tous ses enfants, l'heure grave où elle était en droit de compter sur la fidélité de tous ceux qui la doivent servir à la fois comme citoyens et comme fonctionnaires. (*Bravos.*)

Je voudrais, pour préciser l'allure de la grève, pour en dégager la signification et souligner l'état d'esprit dont elle fut l'expression, citer quelques faits particuliers. Je choisis entre beaucoup d'autres ceux dont les détails me sont le mieux connus.

Fribourg est relié à Anet, c'est-à-dire à la directe Berna-Neuchâtel, par un chemin de fer électrique, construit par l'Etat de Fribourg et les communes intéressées. Le 12 novembre, au

moment où le dernier train pour Fribourg quittait Anet, le commis de gare, Simonin, déclara au wattman du F. M. A. que c'est la dernière fois qu'il fait l'aiguille pour Fribourg. Je tire ces renseignements d'une enquête très complète, fort bien instruite par le directeur du F. M. A. Cette enquête très détaillée, parfaitement documentée, est là sur mon pupitre, à votre disposition. J'y trouve les déclarations des chefs de gares et des employés entendus, ce qui me permet de reconstituer intégralement l'incident dont j'ai à vous entretenir.

Le 13 novembre, le premier train pour Anet quittait la gare de Fribourg à l'heure très matinale fixée par l'horaire, comme tous les jours. Il convoyait 3000 litres de lait destinés à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds. Le train arrive à 200 mètres de la gare d'Anet. Le disque qui commande l'entrée, de la gare est fermé. Le wattman siffle. Personne ne répond. On siffle encore. Le disque reste fermé. Après d'inutiles rappels, on est obligé de refouler le train vers Sugiez. Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds ont un urgent besoin du lait que le train leur apporte. C'est l'appoint quotidien et indispensable que Fribourg fournit spécialement pour les enfants. Il faut, par conséquent, à tout prix, que le train passe. Le chef de gare de Sugiez téléphone à la gare d'Anet. Il demande qu'on reçoive le train de Fribourg. Je constate dans l'enquête qu'Anet a répondu textuellement ce qui suit : « Pourquoi ne faites-vous pas grève, sale bande ? Qu'on n'essaye plus de venir au disque; sans cela on ne répond de rien. » La gare de Fribourg se met à son tour en relation par télégraphie avec Anet. La bande retirée de l'appareil nous permet de reconstituer intégralement les déclarations faites à cette occasion. J'y vois, en particulier, qu'Anet termine la conversation en déclarant : « Vous n'avez plus besoin de nous envoyer le F. M. A., sans cela nous ne répondons de rien. »

Le train pour Anet entra à Fribourg, et le lait destiné à Neuchâtel fut transporté à destination par automobile.

Voilà comment on a traité les employés fribourgeois restés fidèles à leur service. Voilà, Messieurs, comment les grévistes entendent la liberté du travail. Tout cela s'est passé le 13 novembre. Comment se fait-il qu'aujourd'hui, c'est-à-dire un mois plus tard, tous les employés de la gare d'Anet sont encore à leur poste ? (*A suivre.*)

**L'armée allemande**

Le général Groener, envoyé par le grand quartier général allemand auprès du Directeur des Six, lui a fait connaître ce que le maréchal Hindenburg et l'état-major estiment nécessaire pour le maintien de l'ordre et la reprise de la vie économique. On estime à plus de 100,000 hommes, parfaitement disciplinés et commandés par leurs cadres de guerre, l'armée actuellement concentrée à Berlin et à Potsdam. Ces forces militaires ont l'ordre d'obéir au gouvernement Ebert-Scheidemann et de l'appuyer, mais à condition que ce gouvernement soit bien résolu lui-même à tenir tête au désordre.

D'autre part Liebknecht et le groupe Spartacus continuent la plus audacieuse propagande contre le Directeur des Six, la reconstitution militaire et la future Assemblée nationale. On leur prête le projet d'entraver les élections par tous les moyens.

Le maréchal Hindenburg, commandant en chef des armées allemandes a adressé aux troupes, à l'occasion de la fête de Noël, la proclamation suivante :

« Malgré certains symptômes de maladie et, dans des cas isolés, d'égoïsme, de vanité et de déloyauté, le corps des officiers allemands revient de la guerre fort et sain. « Le corps des officiers allemands est profondément sain; sa mission dans la vie est le bien-être de la communauté et l'honneur du nom allemand; il s'est en conséquence placé au service du nouveau gouvernement pour éviter la destruction de notre existence nationale et économique. « Il doit cependant voir avec amertume l'autorité de l'armée menacée. Tout officier qui s'est conduit en parasite devrait et doit être congédié. « Lorsque moi, comme commandant en chef de l'armée allemande en campagne, au terme de ma carrière militaire, j'élevai la voix en faveur de mes camarades et de mes subordonnés, mes soutiens les plus sincères dans la bataille et aux heures difficiles, que cet appel soit regardé comme une requête sacrée du passé pour l'ère nouvelle, pour l'avenir heureux du peuple, pour l'unité des populations allemandes. »

**La captivité du prince Lvof**

Le *Petit Journal* a interviewé le prince Lvof, arrivé récemment à Paris. Le prince Lvof explique que pour échapper aux bolchévistes il a dû se déguiser. Il est resté trois mois en prison à Ekaterinbourg, d'où il a réussi à s'évader le 30 mai. Dans la prison, il était voisin du tsar et de la famille impériale. Il est persuadé que le tsar a été maltraité pendant sa captivité. Le prince Lvof ajoute que lui-même n'a pas trop souffert. Il s'était prêté aux circonstances et s'était improvisé cuisinier de la prison. Il faisait la cuisine de 150 détenus, ce qui lui a donné plus de liberté et finalement lui a permis de s'évader. Le prince Lvof parcourra les pays de l'Entente, espérant provoquer une intervention des Alliés.

**Le nouveau gouvernement portugais**

Lisbonne, 26 décembre. (*Haas.*) — Le ministère soumettra prochainement au parlement son programme politique. La tranquillité règne. Les œuvres de guerre étrangères qui sont entrées dans le Tage à l'occasion des funérailles de M. Sforzo Pato, ont quitté Lisbonne. Le conseil des ministres a décidé de rester fidèle à la cause des Alliés et de continuer à leur apporter tout le concours qui pourrait leur être demandé.

**Pas d'expédition en Libye**

Rome, 26 décembre. (*Sforzo.*) — M. Colosimo, ministre des colonies, interviewé par le *Messaggero*, a déclaré que le bruit de l'envoi d'une grande expédition en Libye est inexacte. Une expédition, a-t-il dit, s'agirait des conquêtes et des aventures, tandis que nous avons besoin de paix et de travail tranquille, notamment dans nos colonies. En réalité, nous avons besoin de remplacer les troupes fatiguées par six ou sept années de séjour en Libye. M. Colosimo a ajouté que la situation en Cyrénaïque est excellente. La politique d'entente avec les Senoussis a porté ses fruits. Le chef des Senoussis enverra prochainement à Rome une mission ayant à sa tête son frère pour rendre hommage au roi.

**Au gouvernement turo**

Paris, 26 décembre. On mande de Constantinople au *Petit Parisien* : Le gouvernement a décidé la constitution d'un conseil de guerre extraordinaire pour juger les fonctionnaires auteurs des massacres d'Arméniens. Malheureusement la plupart des chefs sont en fuite.

**Congrès américano-juif**

On télégraphie de Berlin au Bureau de correspondance juive, Berna-Zurich : Le congrès américano-juif a été ouvert à Philadelphie, le 15 décembre, par d'impressionnants discours de Nathan Strauss et du président de l'organisation sioniste, le juge Julien Mack. Mack fut nommé président permanent et Strauss président honoraire du congrès. Le 16 décembre furent présentés les rapports concernant la situation des Israélites dans les divers pays. Les Sionistes forment une étonnante majorité dans le comité du congrès. Dans son discours d'ouverture, M. Julien Mack a déclaré que la Palestine doit être placée sous la régie d'une grande puissance ayant pour base la liberté et la démocratie. Dans le cas où la Société des nations chargerait la Grande-Bretagne d'exercer cette régie sur la Palestine, que ses armées ont libérées, on serait sûr que les aspirations du peuple juif seraient prises en considération.

**Nouvelles diverses**

On mande de Tien-Tsin que le prince-héritier du Japon visitera les pays alliés aussitôt après la signature de la paix. — M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis en France, ayant reçu des nouvelles inquiétantes de son frère, est parti pour Brest où il s'embarquera à destination de New-York. — La Chambre turque a été dissoute par suite de l'opposition des députés jeunes-turcs, qui continuaient leur politique de violence.

**Echos de partout**

**L'ARGENT POUR LES FENÊTRES**

Il y a, paraît-il, beaucoup de nouveaux et d'anciens riches capables encore de jeter ainsi l'argent par les fenêtres. Ces ouvertures, jusqu'à présent, en France, partageaient avec les portes l'inconvénient de coûter, chaque année, assez cher, à cause du fameux impôt sur les portes et les fenêtres. Pour une fois, certains contribuables regretteront de n'en pouvoir doubler le nombre. Les journaux de Paris nous apprennent, en effet, que les fenêtres d'un appartement, situées avenue des Champs-Élysées, ont été louées 20,000 francs pour le seul jour du grand défilé, où les troupes françaises passeront sous l'Arc-de-Triomphe.

**MOT DE LA FIN**

Pendant les troubles de Berna, un trompette du 15 montant dans un tram : — Pardon, conducteur, pourriez-vous, s'il vous plaît, m'apporter quand je devrai descendre ? — Et où cantonnez-vous ? — Je ne me souviens plus exactement du nom. C'est à une rue qui finit par « strassa ».

**Confédération**

**Au secours de Vienne**

Un premier train de vivres de cent wagons, préparé par la Suisse pour la population affamée de Vienne, part aujourd'hui, vendredi, de Buchs pour l'Autriche.

**Décès d'un conseiller national**

A Bellinzone est décédé à l'âge de 59 ans, M. Alphonse Chicherio-Sereni, conseiller national du 42<sup>e</sup> arrondissement, député au Grand Conseil depuis 1893.

**ARMÉE SUISSE**

**Le service militaire en 1919**

Le Conseil fédéral a pris des décisions au sujet des cours d'instruction militaires en 1919. Le service d'instruction en 1919 ne pourra commencer que lorsque tout danger de grippe pour les troupes aura disparu. Ne seront admises aux écoles de recrues de 1919 que les recrues obligées au service en 1918, mais qui n'ont pu accomplir leur instruction. Ces recrues passeront avant leur équipement une visite sanitaire au sujet de leur aptitude au service. Les recrues de 1918 astreintes au service en 1919 ne seront appelées aux écoles de recrues qu'en 1920, à l'exception de la classe 1898 et des classes précédentes. Les cours de cadres seront limités au plus strict nécessaire.

**Rapatriement des Belges**

Le Comité de rapatriement des Belges en Suisse, constitué à Genève en vue du rapatriement, à l'exclusion de toute question politique, convoque les Belges en exil à l'assemblée qu'il organise le 1<sup>er</sup> janvier 1919 à 3 heures après midi, Brasserie du Progrès, quai de la poste à Genève. Le Comité invite ceux d'entre eux que leur éloignement empêche d'assister à la réunion de se mettre en rapport écrit avec lui. Tout appui moral ou financier, si minime soit-il, est le bienvenu. Après quatre ans et demi d'un long et pénible exil, les Belges désirent en connaître la fin prochaine par l'annonce du retour au pays. L'activité immédiate du Comité tend à cette solution attendue; à faciliter la prompt exécution et au retour, à présenter en commun la défense de leurs intérêts à l'instar des groupements créés dans les autres pays de refuge. Le Comité fait appel à la bonne volonté, à l'union et à la solidarité de tous.

**LA VIE ECONOMIQUE**

**Du blé d'Amérique**

Le secrétaire de l'Union des mécontents suisses communique que, selon des renseignements d'Amérique, 19,500,000 tonnes d'exécédents de blé attendent, prêts à être exportés dans les pays d'exportation. La quantité que les pays européens et autres doivent importer est évaluée à 14 millions de tonnes. Il y aurait donc pour le monde entier un excédent de blé de cinq millions de tonnes, de sorte que la famine que l'on annonçait après la guerre sera épargnée au monde.

Par contre, on ne peut compter sur une baisse rapide considérable des prix, l'administration des denrées alimentaires des Etats-Unis ayant fixé le prix du blé jusqu'au 1<sup>er</sup> janvier 1920, sans s'occuper de la fin de la guerre, à 43 fr. 20 le quintal. Une baisse des prix ne pourrait donc être réalisée que si les frais de transport diminuaient.

**FRIBOURG**

**Grand Conseil**

**Session prorogée de novembre**

Le Grand Conseil a repris hier la session de novembre, interrompue en raison de la grève. La séance a été ouverte à 2 h. 1/4, par le président en charge, M. Kälin, en uniforme de capitaine, en présence de quatre-vingts députés. Après l'appel nominal, le président adresse à MM. les députés une allocution d'une concision toute militaire et cependant pleine de cœur. M. Kälin rappelle son absence de la session de novembre, absente motivée par la mobilisation du régiment fribourgeois. Il dit la joie qui s'est emparée du monde au premier sourire de la paix tant désirée; paix que nous voulons croire prochaine et qui sera décisive si elle est basée sur les destructibles principes du christianisme. L'orateur souligne, en second lieu, la victoire remportée en Suisse sur les agitateurs du dehors et du dedans. De cette victoire, dit-il, victoire morale surtout, nous voulons remercier Dieu, qui a continué à protéger si visiblement notre patrie; mais nous devons aussi des remerciements à ceux qui, dans notre canton, ont contribué à la sauvegarde de nos institutions; et tout d'abord à notre gouvernement, si résolu et si uni lorsqu'il s'agit de défendre l'ordre social.

L'orateur exprime encore la reconnaissance du Grand Conseil à nos représentants aux Chambres fédérales, pour leur fermeté, et à M. le conseiller national Musy, qui a été, à Berna, leur fidèle interprète. Parlant ensuite des soldats, M. Kälin dit que nous devons une gratitude spéciale au régiment 7 et à son chef, dont l'attitude a mérité les éloges de la presse confédérée. Ils ont fait honneur au nom fribourgeois. (*Bravos.*)

La grève, poursuit le président, a malheureusement frappé durement dans les rangs de notre jeunesse : près de 50 soldats sont tombés sous ses coups, victimes de leur devoir. Nous n'oublierons pas ces braves, et nous pensons qu'il faudra rappeler leur mémoire d'une façon durable. (*Applaudissements.*)

Nous adressons, pour le moment, aux familles éprouvées, notre sympathie bien vive. L'épidémie nous a également ravi un de nos collègues, M. le député Pélionel, de Cheyres, qui nous a été enlevé à la fleur de l'âge. C'était un magistrat populaire, toujours prêt à rendre service, qui a géré consciencieusement les affaires de sa commune et qui s'est toujours montré dévoué à la chose publique.

En l'honneur de leur collègue défunt et des soldats morts au service de la patrie, MM. les députés se lèvent. Le président procède ensuite à l'assomption de M. le conseiller d'Etat Perrier, élu député la dernière session député de la ville de Fribourg.

MM. Blancpain, Derron et Oscar Genoud se font excuser pour la durée de la session. Une série de messages et de décrets sont lus et renvoyés aux commissions compétentes. L'un de ces documents traite des allocations au personnel de l'administration cantonale, dépense qui s'élevait à 450,000 ou 500,000 fr. Les instituteurs et institutrices bénéficieront également d'une hausse des allocations, en attendant le projet de révision de leurs traitements, annoncés pour l'an prochain. Gendarmes et cantonniers verront aussi leur sort quelque peu amélioré. Quant au projet de modification du tarif des



†  
Monsieur Pierre-Emile Markwalder et ses enfants : Edmond, Oscar, Louis, Pierre et Adèle ; M. et Mme Gross-Markwalder et leurs enfants ; M. et Mme Markwalder-Meyer et leurs enfants ; M. et Mme Markwalder-Aeby et leurs enfants ; Mme veuve Brach, née Markwalder, et ses enfants ; M. et Mme Koch-Markwalder et leurs enfants ; Mlle Pauline Markwalder, à Baden, et leurs familles alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Monsieur Joseph MARKWALDER**  
leur cher fils, frère, neveu, oncle et cousin, enlevé à leur affection dans sa 32<sup>ème</sup> année, après une courte et cruelle maladie, muni des secours de la religion.  
L'enterrement a eu lieu ce matin, vendredi, 27 décembre, à 7 h. ½, à l'église de l'Hôpital des Bourgeois.  
Départ de la maison mortuaire : Hôpital des Bourgeois.

†  
La société des Sapeurs-Pompiers de la ville de Fribourg a le profond regret de faire part à ses membres du décès de leur cher collègue  
**Monsieur Joseph MARKWALDER**  
sapeur, membre actif  
Les funérailles ont eu lieu ce matin, à 7 h. ½, à l'Hôpital des Bourgeois.

†  
Musique de Landwehr  
Nous avons le profond chagrin de faire part, aux membres et amis de la société, de la mort de notre cher et regretté collègue  
**Monsieur Joseph MARKWALDER**  
membre actif  
décédé le 26 décembre, des suites de la grippe.

†  
Nous avons également le regret de faire part du décès de  
**Madame Justine STUCKY-GENOUD**  
mère de nos trois chers collègues et membres actifs, Auguste, Henri et Louis Stucky.  
Ces deux enterrements ont eu lieu ce matin, vendredi.

†  
Monsieur Eugène Dévaud, professeur, et ses enfants : Marie et Jean ; M. et Mme Adolphe Rody ; M. Joseph Rody et ses enfants, à Fribourg ; M. l'abbé Paul Rody, rév. curé, à Busingen ; Mme et M. Joseph Kalin, président, et leurs enfants, à Estavayer-le-Lac ; M. Alfred Rody, à Saint-Gall ; M. et Mme François Dévaud, et leur fille, à Colombier ; Mme et M. Justin Grandjean, et leur fils, à Genève ; Mme et M. Pierre Vuarnoz et leurs enfants, à Rosé ; Mme et M. Joseph Hörmann, à Vienne, et les parents alliés, ont le profond chagrin de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte très douloureuse de leur bien-aimée épouse, mère, fille, sœur, tante, belle-fille et belle-sœur  
**Madame Elise DEVAUD-RODY**  
décédée le 26 décembre, munie de tous les sacrements de l'Eglise, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée.  
L'office d'enterrement aura lieu le 28 décembre, à 8 h. ½, à l'église de Saint-Nicolas.  
Domicile mortuaire : 46, rue de Lausanne.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

†  
Monsieur Gaspard Blanchard et ses enfants, à Courtepin, ont la douleur de faire part aux parents, amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de  
**Madame Rosalie BLANCHARD**  
née Kolly  
leur chère épouse, mère, grand-mère, sœur, tante et cousine, décédée à l'âge de 66 ans, après une longue et pénible maladie, chrétiennement supportée.  
L'enterrement aura lieu samedi, 28 décembre, à 10 heures du matin, à Barberêche.  
Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Continuation de la mise  
à la ferme de Rosière, près Grolley, le 2 janvier 1919, dès midi :  
fauconne, faucou, pompe à purin, brochettes à fumer, moulin à van-r, charrie, établi de menuisier, lits pour maison en corde et paille, fagots, deux tas de perches, deux moles de bois, râpe, seau, semoir de jardin, potage à quatre trous, crèdence de cuisine, deux grandes tables. 7373-1192  
Quantité d'objets trop long à détailler.  
L'horie GRIVEL.

**Pour les fêtes**  
GRAND ET BEAU CHOIX  
DE  
**Meubles fantaisie**  
POUR CADEAUX  
à des prix avantageux  
PRIÈRE DE VOIR LES VITRINES  
Toujours un grand choix de salies à manger et chambres à coucher, prêtes à livrer.  
Se recommander, 6984  
**Paul LEIBZIG**  
Téléphone 5.58 Bd. de Péroilles, 4

# CHAMPAGNE



MAISON SUISSE  
fondée en 1829

Agent à Fribourg :  
**Auguste VICARINO**  
rues des Alpes, FRIBOURG

## MAULER & CIE

Au Prieuré St-Pierre  
MOTIERS-TRAVERS

**Ecole d'aviation**  
"AERO"  
à Lausanne  
pour l'obtention rapide du brevet international de pilote-aviateur  
pour les étrangers Le brevet est homologué par le pays d'origine du candidat.  
Bureaux : Terreaux, 2, Lausanne.  
Aérodrome : La Blécherette.  
Appareils monoplans et biplans, construits dans les ateliers de l'Ecole Aéro.

L'Hôtel de la Tete-Noire, à Fribourg, demande une  
**cuisinière**  
Entrée à convenir. 7368

**Demoiselle**  
demande place dans atelier de couture comme ouvrière ou dans magasin, entrée janvier 1919, époque à convenir. Bons certificats à dispositions. S'ad. sous P 7927 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**Jeune fille**  
sérieuse et active est demandée tout de suite pour travaux de ménage dans petite famille de Neuchâtel. Adresser offres et références à M<sup>me</sup> Walter, Trois Portes, 23, Neuchâtel. 7274

**Vente d'auberge avec domaine**  
Vendredi 3 janvier 1919, à 2 heures du jour, à l'auberge de l'Étoile, à Oleyres, Avenches, MM. Horner et Badoud ont vendu aux enchères publiques les immeubles qu'ils possèdent en un seul tenant à Oleyres, comprenant : auberge de l'Étoile, logements, caves, granges dont 1 à pont, écurie, remise, établis à porcs, bûcher, étalier, pont couvert, pièce, jardin, verger et champs, le tout d'une contenance de 6 arpents. 7275  
Treyraud, notaire.

**On achète des bouteilles**  
au plus haut prix ; on se rend à domicile. Dépôt ouvert de 8 h. à midi. Rue de l'Industrie, 8, Fribourg. 7318

**On demande à louer petite maison**  
confortable, avec jardin si possible, aux abords de Fribourg. 7350  
Adresser les offres sous P 7941 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**CADEAUX**  
pour NOUVEL AN  
Grand assortiment - Prix avantageux  
**V<sup>o</sup> MAYER-BRENDER**  
rue de Lausanne, 78  
et BAZAR FRIBOURGEOIS

**VENTE AUX ENCHERES**  
du mobilier et du matériel de l'HOTEL DE MONTREUX LAUSANNE  
Pour fin de bail, il sera vendu aux enchères publiques le mobilier d'exploitation composé de : 50 lits noyer poli, matelas bon crin (1 ½ places), lits fer, fauteuils, chaises longues, tables de nuit, glaces, lampes électriques, stores, rideaux, lambrquinis, bureau américain, etc., etc.  
Argenterie, soit : théières, cafetières, cuillers, fourchettes, plats, couteaux, etc.  
Lingerie, soit : draps, nappes, serviettes, couvertures, rideaux, oreillers, fourres, duvet, linges de toilette, etc.  
Les enchères auront lieu dans l'ordre suivant :  
Samedi 28 décembre (dès 9 heures du matin), et étage, mobilier de 12 chambres à coucher Louis XV et moderne, Salon oriental, moquette. - Dès 2 heures après midi, Lingerie en très bon état.  
Lundi 30 décembre, (dès 9 heures du matin), 2<sup>ème</sup> étage, mobilier de 12 chambres de maîtres Louis XV. - Dès 2 heures après midi, Lingerie, argenterie.  
Le solde important du mobilier sera mis en vente dans le cours de janvier et sera indiqué par avis ultérieur.  
Tous les objets à vendre sont de bonne qualité et en bon état de propreté.  
Il sera perçu 5 % d'échutes en sus des paiements comptant.  
L'année, 28 décembre 1918.  
P 15158 L 7256 Par ordre :  
**O. GARNIER, L. CHARBON,**  
agents d'affaires.

**Vente de bétail, fourrage, chédail à ESSERT, près Le Mouret**  
Pour cause de décès, M. Casimir Kolly, teneur de Nicolas Brunisholz, à Essert, vendra aux enchères publiques, au domicile de son père, à la Bise, le mercredi 8 janvier 1919, dès 10 h. du matin : 7 vaches, 1 bouc gras, 3 génisses, 2 veaux d'un an, 1 veau à lait, 1 jument, 1 porc gras, 2 porcs à l'égrain, environ 12,000 pieds foie et regain à distiller, de la paille, de la graine, pommes de terre, provisions de menages, plus un char, une charrette brabant, herse, traneaux, clochettes, larras pour chevaux et bétail, 1 chaudière à distiller, du bois sec en bûches à brûler, des fagots, 1 meuble, des lits complets, de la lingerie, batterie de cuisine et quantité d'objets trop long à détailler. Paiement au comptant. P 7977 F 7375  
Pour l'exposant : J.-B. Doussé, greffier.

**Etablissement d'horticulture**  
**J. HERTIG**  
PLANTES vertes et fleuries  
Tous les jours, FLEURS FRAICHES  
Téléphone 5.37

**A VENDRE**  
3 génisses tachetées noires chez Jacob Klaus, à Bonnefontaine, près Praroman. 7351

**A vendre d'occasion un bon piano**  
Offres sous P 7926 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7337

**JEUNE HOMME**  
employé de banque, disposerait de son temps libre pour copier à la main de pièces diverses au travail spécial. 7371  
S'ad. sous P 7920 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE un jeune homme**  
catholique pour aider aux travaux de la campagne. Bons traitements assurés. Gage selon mérite. Occasion d'apprendre l'allemand. S'ad. à A. Neuwil, à Wallenbuch, Poste Rittenbach. 7381

**DES représentants**  
sérieux et actifs sont demandés dans chaque commune du canton de Fribourg, pour courtoisie de litres et assurances. Adresser offres sous P 7882 F à Publicitas S. A., Fribourg. 7350

**ON DEMANDE pour tout de suite une JEUNE FILLE**  
sachant faire la cuisine et connaissant tous les travaux d'un ménage. Gages selon mérite. S'ad. : Ch. Gudderich, Fribourg.

**Infirmier**  
demande chambre et pension, si possible avec téléphone. S'adresser avec prix et rue sous Case postale 6017, Granges-Maraud.

**ANTIQUITE**  
Achats et ventes de meubles anciens, etc. E. Weil, rue du Tir, 12. 7388

**AVIS AUX SCIEURS**  
Je serais acheteur de 5 wagons sciages sapins, mardiers 3 à 6 mètres et 6 à 8 mètres, paiement au départ. - Adresser offres tout de suite sous chiffres D. 6990 X à Publicitas S. A., Genève. 7388

Trouvé le 14 décembre, sur route Marly-Fribourg,  
**une pelisse**  
La réclamer chez M. Raffoux, employé postal rue de Romost, 23.

**ON DEMANDE A ACHETER UN SUCRIER**  
en argent du Tir cantonal fribourgeois de 1905. 7369  
S'ad. sous P 7963 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**A VENDRE**  
bonne jument portante ainsi qu'une pouliche de 15 mois.  
J. Blanchard, Marly-le-Grand. 7283  
On donnerait en hivernage jusqu'à l'Alpe cinq ou six boeufs.

**vaches laitières**  
S'adresser à Célestine Gremaud, Aitalens.

**A VENDRE**  
faute d'emploi  
**un câble**  
neuf, long. 6'0 m., 11 mm. fil d'acier zingué garanti charge à la rupture 5800 kg. S'ad. à E. Hostes, Entrepreneur-bûcheron, Tour-de-Trême (Grüyère).

**Fr. BOPP**  
Ameublements  
rue du Tir, 8, Fribourg

**Davets et conseils Plumes et fumes Couvertures laine**

## UN CADEAU PRÉCIEUX

POUR LE

# Nouvel An

est toujours un bon et beau

## COMPLET, PARDESSUS ou ULSTER

acheté chez

### KRENER-NAPHTALY, Fribourg

34, avenue de la Gare, 34  
à côté de l'Hôtel Terminus



Un choix élégant et des plus variés

Avant de faire vos achats visitez nos magasins pour vous convaincre du choix immense

A qualité égale toujours un meilleur marché

Grand choix EN pantalons Vestons d'hiver ET Gilets de chasse

Nos prix : 85.- 90.- 100.- 120.- 130.- 150.-  
Vêtements pour jeunes gens depuis 60 fr.

**Livraison de bétail pour l'armée**  
**Lundi 30 décembre**  
Le Mouret, à 8 heures du matin ; La Roche, à 9 h. ½ ; Farvagny, à 11 h. ; FRIBOURG, à 1 heure.  
**Jeu 2 janvier**  
Ueberstorf, à 9 h. du matin ; à Schmitten, à 11 heures, et à Guin, à midi.

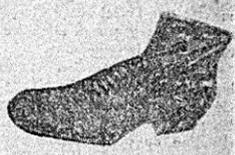
**VENTE PUBLIQUE**  
Pour cause de décès, la soussignée vendra aux enchères publiques, devant son domicile à Grellingen, le mercredi 7 janvier, à midi et demi :  
3 vaches dont 1 portante, 1 taureau portante d'un taureau de 1<sup>ère</sup> classe du syndicat, 1 génisse de 2<sup>ème</sup> année, 2 génisses de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années d'un an, 1 taureau, 2 juments dont 1 de 9 à 10 ans et l'autre hors d'âge, 2 chars à pont 1 char à échelles, 1 char à ridelles, 1 charne brabant, 1 charne anglaise, 1 butoir, 2 herbes, 1 faucheuse, 1 charrue à purin, 1 hache paille, colliers pour chevaux et vaches, 1 moulin à vanner, 1 luge, 1 charrue à grand, des chaînes et clochettes, ainsi que divers objets dont le détail serait trop long. Paiement au comptant. 7357-1588  
L'exposant : Vve Marie Clerc Villet.

**On demande à acheter UN BON DOMAINE**  
de 20-40 poses dans les environs de Fribourg ou communes à voisines. S'adresser :  
**L. BAUDERE, agence immobilière,**  
7, avenue du Midi, Fribourg. - Tel. 4.75

**COURS DE DANSE**  
Un cours commencera le 5 janvier prochain, à 8 h. ¼ heures du soir, en salle particulière. - S'inscrire dès ce jour, Avenue de Rome, 7.  
Léon GALLEY, prof.

**Bandages herniaires**  
Grand choix de bandages élastiques, dernière nouveauté, très pratiques, plus avantageux et infiniment meilleur marché que ceux vendus jusqu'à ce jour. Bandages à ressorts dans tous les genres et à très bas prix. En indiquant le côté, on s'il faut un double et moyennant les mesures, l'envoie sur commande. Discretion absolue, chez  
**G. GERMOND, sellier, Payerne.**

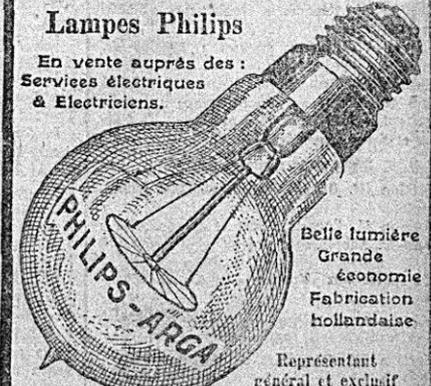
Avant de faire votre commande, il est dans votre intérêt de demander notre catalogue. A qualité égale, toujours meilleur marché



**Chaussures Modernes S. A.**  
J. Marty, gérant  
FRIBOURG

**Nervosan**  
Remède diététique, tonifiant, recommandé spécialement contre l'épuisement et la faiblesse des nerfs.  
Prix : 3 fr. 80 et 5 fr. Dépôt : Pharmacie G. LAPP.

**Lampes Philips**  
En vente auprès des Services électriques & Electriciens.



Belle lumière Grande économie Fabrication hollandaise

Représentant général et exclusif pour la Suisse romande et italienne :  
**S. A. AMPÈRE, LAUSANNE**  
Vente en gros exclusivement.

# La Salsepareille Model

**Dépuratif & Laxatif** qui a fait ses preuves depuis 80 ans. De nombreuses imitations, paraissant souvent meilleur marché, provoquent le mieux le grand succès de cette préparation, d'un goût exquis et d'un effet doux, ne dérangeant aucune habitude. La Salsepareille Model se recommande spécialement contre la constipation habituelle et le sang vicié, ainsi que toutes les maladies qui en dépendent. 1/2 de bouteille, 5 fr. ; 1 bouteille, 7 fr. 50. La bouteille pour la cure complète, 12 fr. Se trouve dans toutes les pharmacies. Mais si l'on vous offre une imitation, refusez-la et faites votre commande par carte postale directement à la Pharmacie Centrale, Mallesherbes-Gavia, rue du Mont-Blanc, 9, à Genève, qui vous enverra, franco contre remboursement des prix ci-dessus la véritable Salsepareille Model.